



VILLE D'ESCAUDAIN

**COMPTE -RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

du MARDI 1^{ER} DECEMBRE 2020 à 18 H

(Convocation en date du 25 NOVEMBRE 2020)

Présidence : M. SALIGOT Bruno, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25 pour la question 01/06/2020
26 de la question 02/06/2020 à la question 25/06/2020

Nombre de votants : 28 dont 3 pouvoirs pour la question 01/06/2020
29 dont 3 pouvoirs de la question 02/06/2020 à la question 25/036/2020

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, JANICKI Céline à partir de la question 02/06/2020, GALAND Mélanie, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme PLAYE Maryse donne pouvoir à Mme TRIOUX Annick ; Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme GALAND Mélanie ; Mme PETRIOLI Franca donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : Mme JANICKI Céline pour la question 01/06/2020

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme MERCIER Catherine

Délibération n° 01/06/2020 - Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 Septembre 2020.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 Septembre 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 02/06/2020 - Budget 2020 – Décision modificative n° 2.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la décision modificative n°2 au budget 2020, selon les équilibres suivants :

	Dépenses	Recettes
Section d'investissement	110.430,00	110.430,00
Section de fonctionnement	-110.000,00	-110.000,00
TOTAL	430,00	430,00

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 03/06/2020 - Budget 2021 – Ouverture de crédits d'investissement

Le Conseil Municipal décide l'ouverture des crédits suivants :

20 000 € à l'article 2031 sous-fonction 824 « Frais études » » Aménagement d'une voie douce Ruelle Gambetta »

- 2.500 € à l'article 2183 sous-fonction 020 « Matériel de bureau et matériel informatique »
- 2.500 € à l'article 2184 sous-fonction 020 « Mobilier »
- 2.500 € à l'article 2188 sous-fonction 020 « Autres immobilisations corporelles »
- 6 500 € à l'article 2188 sous-fonction 022 « Achat d'isolaires et d'urnes »

Il autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses relatives à cette inscription et précise que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 04/06/2020 - Personnel communal – Modification du tableau des emplois permanents

Le Conseil Municipal décide de modifier à compter du 1^{er} décembre 2020 le tableau des emplois permanents comme suit :

1. CREATION de postes :

• à temps non complet :

- Adjoint d'animation : 15 h 00 hebdomadaires
- Assistant en enseignement artistique : 8 h 30 hebdomadaires

• à temps complet :

- Agent de maîtrise principal : 2 postes

2. **SUPPRESSION de postes :**

• **à temps non complet :**

- Adjoint technique : 27 h 30, 27 h 00, 26 h 45 (2 postes), 25 h 30, 25 h 00, 17 H 30 (2 postes)
- Adjoint technique principal de 1^{ère} classe : 25 h 00
- Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe : 11 h 30

• **à temps complet :**

- Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- Agent de maîtrise
- Agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles : 2 postes

Délibération n° 05/06/2020 - Personnel communal – Modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

Le Conseil Municipal décide à compter du 1^{er} décembre 2020 :

1. **D'INSTAURER** le RIFSEEP (part IFSE) pour le personnel du cadre d'emplois des EJE dans les conditions fixées ci-dessous.
2. **DE MODIFIER** les montants maximas des cadres d'emplois comme suit :

GROUPES DE FONCTIONS PAR CADRE D'EMPLOIS	EMPLOIS	MONTANTS MAXIMA ANNUELS réglementaires DE L'I.F.S.E. EN EUROS (PLAFONDS)	MONTANTS MAXIMA ANNUELS RETENUS DE L'I.F.S.E
CATEGORIE A			
Attachés territoriaux			
Groupe 1	Direction générale des services	36 210 €	10 100 €
Groupe 2	Direction adjointe, chargé de mission	32 130 €	9 600 €
Groupe 3	Responsable de service	25 500 €	7 700 €
Educateurs territoriaux de Jeunes Enfants			
Groupe 1	Responsable de service	14 000 €	4 700 €
Groupe 2	Expertise, fonction de coordination et de pilotage	13 500 €	3 500 €
Groupe 3	Animation RAM	13 000 €	2 000 €
CATEGORIE B			
Rédacteurs territoriaux			
Groupe 1	Responsable de service	17 480 €	6 900 €
Groupe 2	Poste d'instruction avec expertise, fonction de coordination ou de pilotage	16 015 €	6 700 €
Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives			
Groupe 1	Chef de bassin	17 480 €	4 700 €
Groupe 2	Maître-Nageur-Sauveteur	16 015 €	4 400 €
Animateurs territoriaux			
Groupe 1	Coordonnateur attaché au service jeunesse	17 480 €	7 400 €
Groupe 2	Gestion ou animation d'une équipe	16 015 €	3 900 €
Techniciens territoriaux			
Groupe 1	Responsable de service	17 480 €	11 600 €
Groupe 2	Expertise, fonction de coordination ou de pilotage	16 015 €	8 600 €
CATEGORIE C			
Adjoints administratifs territoriaux			
Groupe 1	Fonctions de coordination, pilotage, expertise ou technicités particulières	11 340 €	5 900 €
Groupe 2	Agent d'exécution, agent d'accueil	10 800 €	5 200 €

Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles			
Groupe 1	ATSEM exerçant des fonctions particulières péri et extra-scolaires	11 340 €	2 700 €
Groupe 2	ATSEM exerçant exclusivement des fonctions d'assistance aux enseignants et entretien des locaux	10 800 €	2 400 €
Adjoints territoriaux d'animation			
Groupe 1	Fonctions de coordination, pilotage ou expertise	11 340 €	4 000 €
Groupe 2	Agent d'exécution, animateur périscolaire et extra-scolaire	10 800 €	3 700 €

Agents de maîtrise territoriaux			
Groupe 1	Encadrement centre technique, restauration scolaire, entretien	11 340 €	6 500 €
Groupe 2	Agent n'ayant pas de fonction d'encadrement	10 800 €	4 800 €
Adjoints techniques territoriaux			
Groupe 1	Agents disposant d'une technicité particulière	11 340 €	5 400 €
<i>Groupe 1 : agents logés pour nécessité absolue de service</i>		7 090 €	5 200 €
Groupe 2	Agent d'exécution, de manutention, ...	10 800 €	4 200 €
<i>Groupe 2 : Agents logés pour nécessité absolue de service</i>		6 750 €	3 200 €

Il précise que les dispositions relatives aux montants maxima autorisés par la présente délibération remplacent celles des délibérations des 17 mai 2016, 28 septembre 2017 et 14 mai 2019 et charge Monsieur le Maire de procéder aux attributions individuelles dans la limite des crédits inscrits à chaque exercice.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération 06/06/2020- Sécurité aux abords des écoles – Recrutement d'agents vacataires « sécurité école ».

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter dans la limite de 10, des agents vacataires « sécurité école » qui auront pour mission de sécuriser la traversée des élèves sur les passages piétons, à proximité des établissements scolaires, à l'occasion des entrées et sorties d'écoles.

De fixer :

1. la rémunération de la vacation d'une demie-heure sur la base d'un forfait brut de 5,50 €.
2. la durée du recrutement à la période scolaire à savoir les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les agents devront être présents 10 minutes avant l'ouverture des portes et 10 minutes après la fermeture de celles-ci.
3. les critères de recrutement comme suit :
 - être âgé(e) de plus de 18 ans,
 - être apte au travail sur la voie publique,
 - habiter de préférence à proximité de l'école concernée
 - être titulaire de préférence du code de la route.

D'inscrire les crédits nécessaires au budget pour la rémunération des agents vacataires au chapitre 012 mais aussi pour l'achat des équipements indispensables à leurs missions (gilets, raquette « Stop école »,...au chapitre 011 et de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer le recrutement, signer les documents et actes afférents à cette décision.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 07/06/2020 - Accord-cadre à bons de commande de fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale (21 lots) – Autorisation au Maire de signer.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la procédure d'appel d'offres ouvert lancée pour la fourniture de denrées alimentaires pour la cuisine centrale d'Escaudain. Il autorise Monsieur le Maire à signer les accords-cadres à bons de commande correspondants et leurs éventuels avenants, ainsi qu'à intervenir pour leur exécution, notamment en ce qui concerne la reconduction des marchés et précise que chaque marché sera passé pour une durée d'un an pouvant être reconduit trois fois tacitement et que les dépenses afférentes seront imputées sur les crédits ouverts à l'article 60623, codes fonctionnels 024, 251, 415 et 422.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 08/06/2020 - Fin de convention de portage opérationnelle « Escaudain – Cité Schneider » passée avec l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais (EPF) – Rachat de la parcelle cadastrée section AR n° 241.

Le Conseil Municipal décide d'approuver l'acte de vente proposé par l'Etablissement Public Foncier pour la convention opérationnelle « Escaudain – Cité Schneider ». Il autorise Monsieur le Maire à signer cet acte et indique que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget chapitre 21 article 2111. Il sollicite l'exonération fiscale dans le cadre des dispositions de l'article 21 de la loi des finances 1983 et du nouvel article 1042 du Code Général de Impôts.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 09/06/2020 - Restructuration urbaine – Convention opérationnelle « ESCAUDAIN – Liaison piétonne, Ruelle Gambetta » à passer avec l’Etablissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais (EPF) – Approbation.

Le Conseil Municipal décide de solliciter l’Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais pour qu’il assure l’acquisition, le portage et la démolition des biens concernés par l’opération selon les modalités définies dans la convention opérationnelle notamment quant aux termes de la rétrocession des biens à la Commune. Il autorise Monsieur le Maire à signer cette convention opérationnelle ainsi que les avenants qui pourraient y être rattachés. Il précise que le Conseil Municipal, en tant que délégataire, délègue, en application de l’article L.213-3 du Code de l’Urbanisme, l’exercice du droit de préemption sur le périmètre de projet de l’opération à l’Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais dans les conditions fixées par la convention.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 10/06/2020 - Programme Société Immobilière de l’Artois (SIA) – Lotissement de 13 lots libres et de 12 logements locatifs – Dénomination de la voie – Numérotation des logements.

Le Conseil Municipal décide de dénommer la voie desservant le lotissement composé de 13 lots libres et de 12 logements dans la continuité de la rue Des Moissons, « rue des Moissons » et adopte la numérotation proposée.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 11/06/2020 - Dotation d’Equipement des Territoires Ruraux – Programme 2021 – Demande de subvention – Réfection des trottoirs et de la chaussée rue Jeanne Bouchet.

Le Conseil Municipal décide d’approuver le projet de réfection des trottoirs et chaussée de la rue Jeanne BOUCHET pour un montant des travaux estimé à 69.350,70 € HT totalement subventionnable. Il sollicite la subvention spécifique au titre de la DETR de l’année 2021 au taux maximum de 30% et adopte le plan de financement présenté dans le dossier de demande de subvention. Il s’engage à financer la part communale de cette opération en l’inscrivant au budget 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 12/06/2020 - Remplacement de l'éclairage du terrain synthétique de football par des projecteurs LED pour un classement en niveau E5 – Demande de subvention auprès de la Ligue de Football Amateur (LFA) dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur.

Le Conseil Municipal décide d'approuver les travaux de remplacement de l'éclairage par des projecteurs LED sur le terrain de football synthétique au Stade Municipal pour un montant estimé à 35.927,50 € HT et son plan de financement. Il sollicite auprès de la Ligue de Football Amateur une subvention dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur, chapitre équipement au taux maximum. Il approuve le dossier de demande de subvention et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que tout document ou avenant relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 13/06/2020 - Approbation d'un bail de chasse communal à passer avec l'Association de chasse « Saint Hubert Section Escaudain ».

Le Conseil Municipal décide d'accorder le droit de chasse de régulation et de piégeage à l'association de chasse : « Saint Hubert – Section Escaudain » pour une durée de 3 années consécutives sur les parcelles cadastrées section AY n°s1à41p et ZC n°95 et 98 d'une superficie de 2ha 23 a 66 ca à titre gracieux. Il approuve le bail de chasse sur les parcelles mentionnées et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Délibération adoptée à la majorité.

Ont voté pour :

MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

S'est abstenu :

M DRELON André.

Délibération n° 14/06/2020 - Bail de location du logement sis, 1/1 rue Pierre Degeyter et d'un garage rue Degeyter à Madame DELOEIL Laurence.

Le Conseil Municipal décide de louer à compter du 15 décembre 2020, pour une durée de six ans renouvelable de manière expresse, l'immeuble sis, 1/1 rue Pierre Degeyter et le garage n°4 à Madame Deloeil Laurence il approuve les baux de location et autorise Monsieur le Maire à les signer et à intervenir pour leur exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 15/06/2020 - Fourrière automobile – Approbation du recours à une Délégation de Service Public.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le recours à la Délégation de Service Public pour le service public de la fourrière automobile sur la commune d'Escaudain il approuve le lancement d'une procédure de Délégation de Service Public local de fourrière automobile et autorise Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec la mise en œuvre et l'exécution de la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 16/06/2020 – Approbation du Contrat Enfance Jeunesse Pivot.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse et son intégration au CEJ Pivot de la ville de Louches, auxquelles sont associées les communes d'Abscon, Bellaing, Haveluy, Trith-ST-Léger. Il autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette intégration et précise que ledit contrat porte sur la période du 31 décembre 2019 (les dépenses déjà acquittées par la Commune étant prises en compte de manière rétroactive) au 31 décembre 2022 il ajoute que les dépenses nécessaires à la mise en place des différentes actions seront inscrites aux prochains budgets.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 17/06/2020 – Location des garages communaux – Modification du tarif.

Le Conseil Municipal décide de porter à 29,90 € à compter du 1^{er} janvier 2021 le loyer mensuel des garages communaux.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 18/06/2020 – Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Denain, Escaudain, Lourches, Wavrechain-sous-Denain, Haulchin (p), Hélesmes – Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal décide de prendre note de ce rapport.

Délibération n° 19/06/2020 – Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Denain, Escaudain, Lourches, Wavrechain-sous-Denain, Haulchin (p), Hélesmes – Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal décide de prendre note de ce rapport.

Délibération n° 20/06/2020 – SIDEN-SIAN - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de distribution de l'eau potable – Exercice 2019.

Le Conseil Municipal décide de prendre note de ce rapport.

Délibération n° 21/06/2020 – Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comité syndical du 13 Février 2020.

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- de la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Eau Potable" (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)** pour les communes membres suivantes : **BERTRY, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)**
- de la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Eau Potable" (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)** pour les communes membres suivantes : **HONNECHY et MAUROIS (Nord)**
- de la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert des compétences "Assainissement Collectif", "Assainissement Non Collectif" et "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines"** pour les communes membres suivantes : **BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)**
- de la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines"** pour les communes membres suivantes : **DEHERIES et HONNECHY (Nord)**

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 22/06/2020 – Subvention au CCAS d’Escaudain – Acompte 2021.

Le Conseil Municipal décide d’allouer au C.C.A.S. d’Escaudain un acompte d’un montant de 200.000 € sur la subvention 2021 et précise que les crédits nécessaires au règlement de la présente dépense seront inscrits au Budget Primitif 2021 au chapitre 65 Article 657362 code fonctionnel 520 et que le mandatement de cet acompte interviendra en Janvier 2021.

Délibération adoptée à l’unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, TRIOUX Annick, DRELON André, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, PLAYE Maryse (pouvoir remis à Mme TRIOUX Annick), LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique, DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme GALAND), JANICKI Céline, GALAND Mélanie, PETRIOLI Franca (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël, CLOET Geoffrey, CARPENTIER Romuald.

Délibération n° 23/06/2020 - Compte rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation.

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter un ou plusieurs immeubles.

Délibération n° 24/06/2020 - Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation.

Le Conseil Municipal décide de prendre note des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de sa délégation en matière de marchés à procédure adaptée, de louage de choses.

C.A.P.H. Débat sur le Rapport d’Observations Définitives de la Chambre Régionale des Comptes.

Monsieur le Maire présente le Rapport d’Observations Définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la Communauté d’Agglomération de la Porte du Hainaut.

Fait à Escaudain, le 8 Décembre 2020
LE MAIRE,

Bruno SALIGOT